



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

# CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française  
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 280 - 2<sup>e</sup> trimestre - Juin 2023

## FUSILLÉS « ÉTRANGERS » : JUSTICE RENDUE

Le Président de la République, Emmanuel Macron, a confirmé l'entrée au panthéon de Missak et Méréimée Manouchian ainsi que la mention « Mort pour la France » pour tous les fusillés résistants « étrangers ». Il a, en février dernier, donné cette mention à Szalma Grywacz, le seul fusillé du groupe Manouchian qui ne l'avait pas. Le 18 juin, cette mention a été remise à 91 fusillés du Mont Valérien. La nouveauté, c'est qu'elle est accordée aux otages, en majorité des résistants, qui n'en bénéficiaient pas alors que les otages de nationalité française l'avaient. Ce n'est que justice parce que ces fusillés ont le même profil que les nationaux français. Cette liste sera complétée dans les mois qui viennent par les autres fusillés étrangers.

Arrivés en France avant la guerre, souvent de familles juives d'Europe centrale et pour beaucoup communistes, ils se sont engagés pour la France. Ils sont nombreux à avoir rejoint en 1939 l'armée française, la légion étrangère ou l'armée polonaise. Dès 1940, ils sont entrés nombreux dans les débuts de la Résistance. Ce n'est pas par hasard s'ils ont été arrêtés et fusillés comme otages ou condamnés à mort par la justice allemande.

C'est pour notre association l'aboutissement d'un long combat. Pendant des années, nous avons voté des motions à nos Assemblées Générales pour dénoncer cette injustice. Ces motions envoyées aux Présidents de la République qui les transmettait au Ministère des Anciens combattants entraînaient un refus systématique. Il est vrai que, de guerre lasse, nous avons stoppé nos demandes ces dernières années. Parallèlement, nous avons suivi et soutenu Alexandre Studeny et Alain Simmonet. Le premier, à force de pugnacité, a réussi à obtenir la mention pour son grand oncle Maurice Singer « à titre exceptionnel » il y a plusieurs années. Le second a systématiquement envoyé des demandes individuelles pour tous les fusillés, sans succès pour les « étrangers ». Nous avons aussi soutenu Denis Peschanski, référent histoire de la panthéonisation de Missak Manouchian, lorsqu'il a repris cette demande dans l'accompagnement de cette reconnaissance.

Enfin, la justice triomphe et la discrimination entre nationaux et étrangers pour l'obtention de la mention « Mort pour la France » bientôt sanctuarisée par un texte de loi. L'intervention de l'actuel Président de la République et la persévérance de notre association et de ses amis a aboutie.

Jean DARRACQ  
président de l'ANFFMRFA

### Compléments d'information dans ce numéro :

- Liste des 91 fusillés étrangers du Mont Valérien bénéficiant de la mention, p. 12
- Quelques itinéraires de fusillés étrangers du Mont Valérien « Mort pour la France », p. 11

## SOMMAIRE

### Éditorial

- Fusillés « étrangers » : justice rendue

### Vie de l'association

- Nouvelles p.2
- AG 2023 p.3

### Commémorations

- Mont Valérien p.4
- La Braconne p. 5
- AG Familles des fusillés du Vaucluse p.6

### Histoire

- Charles Delestrain p.7
- «Le Témoin des martyrs» p.10
- Qui sont les fusillés étrangers du Mont-Valérien «morts pour la France» ? p.11
- Liste des étrangers du Mont-Valérien «morts pour la France» p.12

## ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard  
94230 CACHAN  
Téléphone 06 10 98 84 15  
RER B Arcueil-Cachan  
puis bus 187

### SITE INTERNET

www.familles-de-fusilles.com

### FACEBOOK

@FusillesResistance

### INSTAGRAM

anffmrfa

N'hésitez pas à nous faire  
parvenir votre adresse mail à  
anffmrfa@gmail.com

## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

### NOS PEINES

- Georges Allombert, fils de Joseph Allombert, maçon massacré en présence de ses enfants dans un abri le 15 juillet 1944 à Chougeat-Matafelon (01580)

- Maurice Auxemery, ami de Limoges, qui a succédé à Mme Renée Corivaud, non voyante.

### CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET LA DEPORTATION

Le sujet 2024 est : «Résister à la Déportation en France et en Europe». Il concerne à la fois la Résistance dans les camps et les parcours des déportés de leur domicile jusqu'à leur libération. Les déportés du travail sont aussi concernés par le sujet. Il vous reste à intervenir dans les établissements scolaires pour les inciter à s'inscrire au Concours.

### RECU FISCAL

Comme de nombreuses associations, nous n'avons pas envoyé de reçu fiscal. En effet, ce reçu n'est plus exigé par l'administration lors des déclarations d'imposition. Quelques adhérents nous l'ont demandé et nous avons fait les relevés pour ceux qui sont à jour de leur cotisation dans notre dernier envoi. Si nécessaire, nous referons des reçus pour ceux qui seront contrôlés. C'est le moment pour ceux qui ne sont pas à jour de leurs cotisations 2023 de régulariser.

### COMBATTRE L'EXTRÊME DROITE

La lutte contre l'extrême droite prend des formes différentes comme nous témoignent adhérents et amis. Michel Reboul a dénoncé un site « Oradour ». Il a falsifié l'histoire des massacrés de Valréas. Michel a aussi signalé ce site à l'association des familles d'Oradour, elles aussi victimes de ces révisionnistes. L'association Mémoire de la résistance a mis une pétition en ligne à la suite de l'attitude du préfet du Vaucluse. Celui-ci a empêché l'association de déposer une gerbe à la cérémonie du 18 juin et il a accueilli les 4 députés RN.

### AFFAIRE SPEIDEL

Denis Benichou a rencontré l'association dont de nombreux signataires de l'affaire Speidel (1957-1958) sont adhérents pour faire une recherche de témoins et d'archives avec pour objectif de réaliser un film sur l'affaire Speidel. Parmi les 23 signataires emprisonnés :

- Décédés : Claude MARTY\*, Victor BEAUVOIS\*\*, Claude DUBOIS\*\*, Henri Gratien SAMSON, Louis GUILLERMET, Jean Claude FAIPEUR\*\*, Daniel SISSOU\*\*, Pierre MEYNARD, Claude

SOURDEAU\*\*, Jean Claude PLAISANT, André SIHOL

- Vivants avec contact : Michel REYRAUD (Association de Souge), Bernard ALPERT, Francis VION, Bernard NEPLAZ, Claude GUEDJ

- Sans doute vivants à retrouver : Max RUDENT, Guy FAURE, Jacques BARRET, André GASPART, Pierre NOGER, Lucien MATHIEU, Lionel MAISONNEUVE

\*en contact avec sa soeur Micheline

\*\* en contact avec leur épouse

Si vous pouvez nous aider à retrouver ou nous donner des nouvelles de ceux dont nous avons perdu la trace... De même si vous avez des informations à nous donner, n'hésitez pas : contactez M. Jean Darracq - mail : sylvie-jean.darracq@wanadoo.fr - 06 10 98 84 15

### MORT POUR LA FRANCE

Les annonces du Président de la République, Emmanuel Macron, de février dernier et du 18 juin, devraient mettre un point final à cette injustice. En février, il a déclaré «Mort pour la France» Szmala Grzywacz, le seul combattant du groupe Manouchian non distingué. Le 18 juin, il a déclaré Mort pour la France 9 fusillés étrangers du Mont-Valérien (*voir plus loin dans ce journal*). Les autres fusillés étrangers sur tout le territoire auront également la mention. Les ONAC-VG départementaux font le recensement. C'est sans doute le point final pour cette injustice combattue depuis longtemps par notre association. D'autant plus qu'une loi devrait sanctuariser ces annonces. Nous devons maintenant veiller sur les nominations pour que personne ne soit oublié.

### NOUVEAUX ADHERENTS

- Gérard Douay, petit-fils de Daniel Gabriel Eugène André Douay, fusillé au stand de tir de Balard, le 27 octobre 1942. Daniel est transporteur dans l'Aisne, il entre en Résistance dès 1940 dans le réseau Vérité française rattaché au réseau du Musée de l'Homme. Il est arrêté le 25 novembre 1941 et condamné à mort le 30 mai 1942.

- Pascal Jobart, Enseignant au collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre et maintenant à Saint-Cloud. M Pascal Jobart assure depuis la disparition de Robert Créange la fonction de maître de cérémonie en octobre au cimetière parisien d'Ivry. Il est engagé dans les relations entre l'enseignement et l'armée (relais-défense, pilote de classes défense, réserviste local à la jeunesse et la citoyenneté). Il mène actuellement en partenariat avec l'école allemande et le Mont-Valérien un travail sur l'abbé Stock..

## BULLETIN D'ADHÉSION



**Nom et Prénom :**

**Adresse postale :**

**Code postal : Ville :**

**Téléphone :**

**Adresse mail :**

**Date et lieu de naissance :**

Montant de l'adhésion : 32€ à verser à l'ANFFMRFA (autres montants de cotisation : de soutien 50€, collective 100€)

Association Nationale des familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis (ANFFMRFA) 9 rue Amédé Picard 94230 CACHAN - anffmrf@free.fr - Chèques à l'ordre de ANFFMRFA.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JUIN 2023

DÉCÈS : Colette Allombert, Maurice Auxmery (*voir page 2*)

PRESENTS : une dizaine de présents. C'est mieux qu'en 2022 (4)

EXCUSÉS : une quinzaine d'excusé(e)s provinciaux ou trop âgés

## ADHÉRENTS

À ce jour, 66 adhérents, mais nous sommes en période de relance pour les adhésions 2023. Si notre relance ne porte pas ses fruits, nous descendrons à moins de 100 adhérents. Il est donc vital pour notre association d'augmenter son nombre de cotisants.

A noter que nous avons 2 nouveaux adhérents, M Douais et Jobart (*voir page 2*) et trois autres adhésions en cours à finaliser.

## SITUATION FINANCIÈRE

Laurent Védý présente l'ensemble des documents financiers : Bilan de l'exercice 2022, compte d'exploitation, projet de budget 2023.

Le bilan de l'exercice a un solde positif de 1 717,47€.

Les dépenses : 8 240,63€ sont moins élevées qu'en 2021 à cause de l'annulation du colloque.

Les recettes s'élèvent à 9 958,00€.

Pratiquement la moitié provient des cotisations, un quart des dons et l'autre quart des adhésions et l'autre quart des subventions des collectivités locales

Malgré les apparences, il faut souligner que notre situation financière est encore précaire parce que les 3 sources de financement ont tendance à diminuer, les subventions municipales à cause des nouvelles règles les encadrant et de la baisse d'intérêt des nouvelles générations d'élus, les cotisations des adhérents qui sont moins nombreux. Pour les dons, financiers non compris ceux de nos adhérents avec le versement de leurs cotisations sont également aléatoires. Par exemple, un don de 200€ par mois lié à un mandat municipal devrait s'éteindre en 2026.

Il faut aussi souligner que les aides matérielles des municipalités d'Ivry, de Paris et de Villejuif en 2022 dans la réalisation des cérémonies de décembre n'apparaissent pas dans ces comptes alors qu'ils ne sont pas négligeables. Enfin, n'apparaît pas non plus le paiement de quelques gerbes aux cérémonies au nom de l'association (Congis, Souge, Oradour...).

En bref, nous devons rester vigilants et essayer de maintenir et d'augmenter nos recettes en continuant la maîtrise de nos dépenses.

## ANIMATION DE L'ASSOCIATION

La discussion est faite à partir de la composition de notre Conseil d'Administration-Bureau (*voir liste ci-dessous*) :

Arlette Rebiere, Bernard Neplaz, Christian Bombaron, David Beau (administratif), Denise Bailly Michels, Dominique Carton, Frederic Blanc-Sampaix, AG Georges Duffau-Epstein, Hélène Bieret, Hubert Deroche Jacqueline Neplaz-Bouvet, Jacques David, Jean Darracq, Jean-Pierre Raynaud, Katy Giraud (porte-drapeau), Laurent Vedy, Michele Vignacq, Naftali Skrobek (?), Philippe Beaudelot, Renée Thouanel-Drouillas, Sebastien Corriere (médailles posthumes), Yasmine Cajon (porte-drapeau)

membres « cooptés » qui reçoivent toutes les informations, Joël Jeanne (fusillés de Caen), Michel Reboul (massacrés de Valras) (84), Edgard de Bortoli (29) (cimetière parisien d'Ivry)

Neuf sont en région parisienne, dix en province. La participation aux activités de l'association est variable. Pour quelques uns, nous n'avons pas de nouvelles. Pour d'autres, avec lesquels nous communiquons régulièrement, ce sont l'âge et la domiciliation en province qui sont la cause de ce manque d'engagement. En définitive, l'association est animée par cinq personnes. C'est honorable si on consulte la liste dans le détail.

Compte tenu de ces constatations, il est décidé de retirer Frank Fournel de la liste et Robert décédé. Sont intégrés Claude Penneret, Joël Jeanne (sachant qu'il ne peut être actif compte tenu de son mandat de conseiller départemental dans le Calvados), Michel Reboul, Edgard di Bortoli, Pascal Jobart qui vient d'adhérer et est déjà notre maître de cérémonie.

La localisation de nos adhérents a été également examinée. Il s'avère qu'elle est très inégale d'un département à l'autre et reste en relation avec les associations locales comme en Gironde (souge) ou en Indre-et-Loire (Le Ruchard).

Christian Bombaron, ancien journaliste va également participer à partir de septembre à l'animation du journal Châteaubriant.

## PROGRAMME DES CÉRÉMONIES

2022 :

Tout s'est bien passé. La cérémonie concernant la plaque des otages juifs du 11<sup>e</sup> arrondissement n'a pas eu lieu. Notre association va se renseigner à la mairie du 11<sup>e</sup> pour savoir si elle est au programme 2023.

2023 :

- Cérémonie du cimetière parisien d'Ivry le samedi 7 octobre à 15h. Il a été décidé pour cette année de ne pas inviter les ambassades

- Colloque à l'auditorium de la Ville de Paris le jeudi 7 décembre à 10h

- Cérémonie d'hommage aux fusillés du 15 décembre 1941 le jeudi 14 décembre.

- Conférence-débat sur la répression du 15 décembre (fusillades, déportation, amende) et cérémonies patriotiques dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

## AUTRES POINTS FORTS

Etrangers Morts pour la France : voir journal édito et dernières pages.

Le point sur le dictionnaire des fusillés. Après un exposé sur la situation du dictionnaire, il est décidé d'écrire aux responsables du CNRS pour assurer la continuité du dictionnaire.

Concours National de la Résistance et de la déportation : *voir page 2*

Journal *Châteaubriant* : après une interruption en 2022, nous reprenons la publication en 2023.

L'ensemble des rapports a été adopté à l'unanimité. Nos adhérents qui veulent compléter cette information peuvent les demander à l'association.

## MONT-VALÉRIEN, SAMEDI 3 JUIN 2023

Le samedi 3 juin 2023, à l'initiative de l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France, de nombreuses associations, leurs adhérentes et adhérents se sont rassemblés devant le Mémorial de la France combattante, rejoint.es par de nombreuses personnalités du monde politique, syndical et associatif. Trois députés, un sénateur, des maires, des conseillers généraux, des jeunes gens élus de conseils municipaux et un public fidèle pour un hommage solennel aux fusillés.

À 14 heures, sur l'Esplanade de l'Abbé-Franz-Stock sous un chapiteau, les élèves des lycées Alain du Vésinet (Yvelines) et George-Sand de Le Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne) ont présenté, avec le concours de leurs professeurs et des acteurs du groupe Passerelles, une évocation théâtrale représentant le thème du CNRD 2023 (Concours National de la Résistance et de la Déportation) : «L'école de la Résistance» et la manifestation étudiante du 11 novembre 1940. Ce travail collectif a reçu les félicitations du public qui s'est levé pour les applaudir.

À 15 heures, le public a rejoint le centre de l'esplanade devant la Flamme de la Résistance où cinquante gerbes seront déposées dans l'ordre protocolaire.

Nous avons noté que la première gerbe était celle du journal *L'Humanité* dont le journaliste Gabriel Péri fut fusillé au Mont-Valérien le lundi 15 décembre 1941, la vingt-cinquième sera celle de la FNDIRP, déposée par Marie-Ange Layer, Secrétaire générale et Marie Le Cœur, trésorière. La quarante-sixième sera celle du 8<sup>e</sup> Régiment de Transmission déposée par le Colonel Vincent Tourny, Commandant du Fort du Mont-Valérien, dans la salle d'honneur de la caserne, une plaque porte les noms des

«Radios» de la Résistance morts pour la France.

La dernière gerbe étant celle du Préfet des Hauts-de-Seine, déposée par Monsieur Pascal Gauci, Secrétaire général.

Toute la cérémonie était accompagnée par la Musique de la Police nationale interprétant:

- *Le chant de la 2<sup>e</sup> Division blindée*
- *Le chant des Partisans*
- *La Marseillaise*

La cérémonie se poursuit dans la Clairière du Fort sur le lieu du supplice des 1 009 fusillés avec la lecture de quatre lettres de fusillés et les interprétations *a capella* par la Chorale populaire de Paris:

- *Le chant des Partisans italiens*
- *Le chant des Partisans français*
- *La Marseillaise*

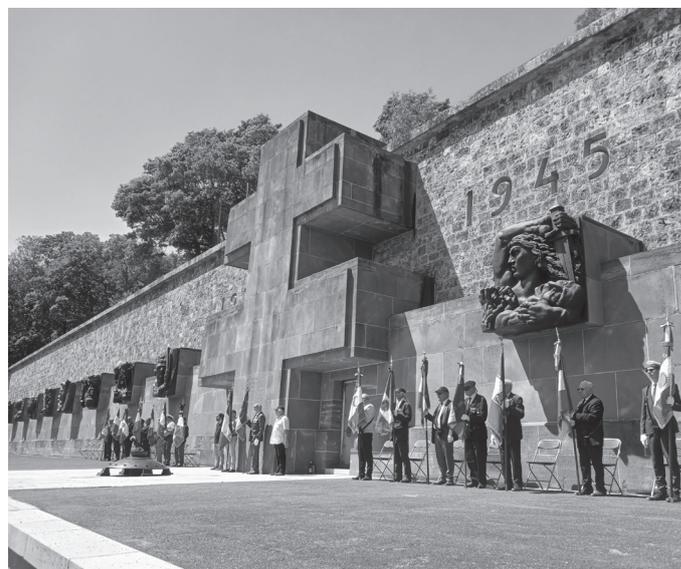
Huit bouquets de fleurs sont déposés sur la dalle, au centre de la Clairière, par huit jeunes personnes.

Après les traditionnels saluts des dix-huit porte-drapeaux, une délégation s'est rendue à l'Arc-de-Triomphe (Flamme de la Nation). La flamme sera ravivée par le Président Georges Duffau-Epstein, fils de Joseph Epstein, arrêté le même jour que Missak Manouchian, Madame la Maire du VIII<sup>e</sup> arrondissement parisien, Jeanne d'Hautessere, accordant la préséance dans l'ordre de la chaîne, au président Georges Duffau-Epstein, qu'elle en soit ici remerciée.

**Agnès Poyart-Saegeman et Jean-Pierre Raynaud  
pour l'Adirp 92**



Dans la clairière du Fort. À gauche, le Commandant du Fort Vincent TOURNY, au centre Georges DUFFAU-ESPSTEIN, à droite le préfet Pascal GAUCI



## LES FUSILLÉS DE LA BRACONNE

5 mai 1943, dans une clairière de la forêt de la Braconne en Charente, un peloton d'exécution allemand composé de soldats SS, en transit au camp militaire du 515<sup>e</sup> RT sur la commune de Brie (16), exécutait six résistants. Ils avaient été condamnés à mort le 30 avril 1943 par un tribunal militaire siégeant au palais de justice d'Angoulême.

Ils étaient plus de cinquante à avoir été arrêtés, six d'entre eux fusillés, les autres déportés, et quelques femmes relâchées.

**Les 6 fusillés :** Jean Barrière, Paul Bernard, Jean Gallois, René Michel, Marc Nepoux, Marcel Nepoux

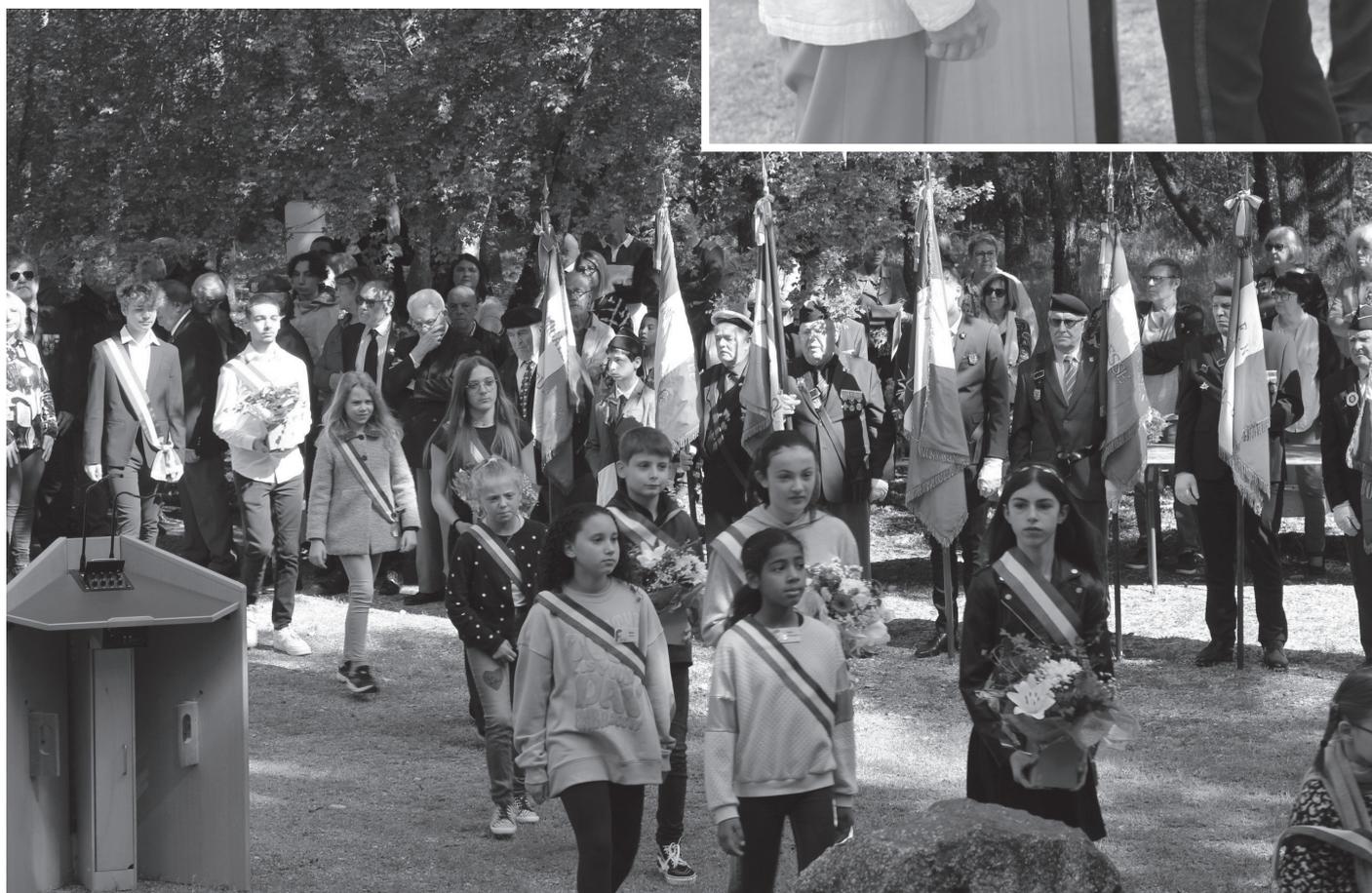
L'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne (ASFB) n'oublie pas cet évènement tragique et continue de rappeler les heures sombres du conflit qui a opposé la France à l'Allemagne.

6 mai 2023, pour les 80 ans de ce triste anniversaire, la commémoration de la fusillade a porté haut et fort le message des Résistants animés par le simple amour de la patrie, et mus par cette volonté ardente : résister, donc agir même au péril de leur vie. Les jeunes des communes de Brie, Saint-Michel, Fléac et Ruelle étaient conviés à cet hommage.

« Nous avons souhaité associer les conseils de jeunes des quatre communes, leur rappeler qu'ils ont la chance de vivre dans un pays en paix, épargné par la guerre et qu'à quelques kilomètres d'ici se déroulent des évènements très graves », a insisté Michèle Dessendier, la présidente de l'association.

En présence de très nombreux porte-drapeaux (ils étaient 45) et des autorités civiles et militaires, La chorale d'Entraygues de Saint-Michel, le groupe 402 passionné par cette période, vêtu en Résistants avec son véhicule, ont participé activement à la cérémonie.

Le protocole habituel a clôturé la manifestation : dépôts de gerbes au pied du monument, minute de silence, le chant de *La Marseillaise* et *Le chant des Partisans* pour se recueillir.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CANTONALE DES FAMILLES DE FUSILLÉS

Samedi 13 mai, Michel Reboul, président de l'Association Cantonale des Familles de Fusillés a tenu son Assemblée Générale, en présence des Familles et Amis des 53 Martyrs fusillés à Valréas, le 12 juin 1944, victimes de la barbarie nazie

Conviée à celle-ci et aux côtés de Bruno Valle, Conseiller départemental, Patrick Adrien, maire de Valréas et Franck Vigne Adjoint, chargé des Associations patriotiques

Occasion pour moi, de rappeler combien le devoir de mémoire est absolument nécessaire et d'aller à la rencontre des Jeunes qui se doivent de savoir pour connaître et transmettre

cette mémoire immuable du souvenir tragique de nos Fusillés.

Merci beaucoup pour l'engagement de Michel Reboul et des personnes qui l'entourent et l'aident à faire perdurer le souvenir de cette tragédie, à travers des actions et une cérémonie commémorative très digne, qui nous rassemble dans le respect dû à nos Fusillés, aux Familles et Amis

**Article publié sur la page Facebook de Corinne Testud - Robert, Vice présidente du Conseil départemental de Vaucluse**



## Le jour où 53 personnes ont été fusillées à Valréas

Le devoir de mémoire prend tout son sens à Valréas. Outre le 8 mai 1945, et le 26 août 1944 (libération de la Ville par les forces américaines), c'est bien la date du 12 juin 1944 qui reste dans tous les esprits. Et ce, même 79 ans plus tard. Ce jour où 53 personnes étaient fusillées dans la ville par les soldats allemands.

« C'est une journée qui a marqué profondément l'histoire de la commune » rappelle Patrick Adrien, l'actuel maire de Valréas. « Si le 8-Mai est respecté comme toutes les journées de commémoration, celle du 12 juin est particulièrement suivie. Cette journée, on m'en a toujours parlé.

Quand mon grand-père me promenait dans les rues de la ville, il me racontait ce qui était passé. Quand ma mère entendait la sirène du 12 juin sonner à 18 heures, elle avait



La commémoration à Valréas. Archives photo/Le DL

un sentiment de frayeur et d'inquiétude. Ce devoir de mémoire, on fait en sorte qu'il soit toujours présent. Il faut impérativement le respecter et c'est vrai qu'il est encore plus présent le 12 juin. »

Et d'ailleurs de nombreuses associations s'associent à ce souvenir indélébile. C'est le cas de l'association des Familles de fusillés qui a été

créée en 1971. Michel Reboul en est le président. Un de ses oncles faisait partie des 53 Valréassiens tombés sous les balles des Allemands ce 12 juin 1944. « Toutes les commémorations sont importantes, mais il est vrai que pour Valréas la cérémonie du 12 juin est incontournable. Toute la population a été touchée à l'époque. Il faut se rappeler qu'elle avait été rassemblée devant la mairie et sans l'intervention du maire, cela se serait terminé comme à Oradour-sur-Glane (village décimé avec 643 morts). Cette journée du 12 juin est une commémoration différente des autres. Pour preuve, ça fait 30 ans que j'ai rejoint l'association et il n'y a pas un seul jour sans qu'on m'en parle », explique-t-il.

● Alex Guey

## CHARLES DELESTRAIN



En juillet 1896, il fut reçu bachelier en Lettres-Mathématiques et prépare l'école de Saint-Cyr où il est reçu, en 1897, douzième d'une promotion de 552 élèves. En 1900, il devient sous-lieutenant et est affecté à Lille au 16<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied. Dans la même période, il entre au Tiers-Ordre de Saint-François et devint le Frère Delestraint. Toute sa vie, Charles Delestraint sera un catholique fervent et militant.

Le vendredi 31 juillet 1914, la mobilisation et son action au combat lui vaudront la Légion d'Honneur. Le dimanche 30 août 1914, il est fait prisonnier dans un combat d'arrière garde dans les Ardennes, transféré en Allemagne, il sera captif jusqu'au mardi 3 décembre 1918.

Le vendredi 4 avril 1919, il est au Grand Quartier général à Chantilly, à la disposition du Maréchal Pétain qui lui remet les insignes de la Légion d'Honneur décernée quatre ans plus tôt.

En juin 1919, Charles Delestraint rejoint l'école de Guerre, où il effectue son dernier stage à Versailles et y découvre l'arme nouvelle des chars et son rôle stratégique en 1918 et surtout des possibilités nouvelles qu'elle possédait. Un autre Capitaine de 1914, fait prisonnier le jeudi 2 mars 1916, va partager son sort de prisonnier. Il s'agit de Charles de Gaulle dont Charles Delestraint sera le supérieur, tous les deux partagent la théorie de la supériorité de l'armée blindée.

En 1923, Delestraint est versé, à sa demande, dans les

chars de combat et va devenir l'avocat de l'armée «Chars» dans le sillage du Général Jean Estienne qui apprécia Delestraint qui est nommé Général de Brigade en 1936 à Metz. Dans cette garnison, il connaîtra Charles de Gaulle, autre avocat d'un emploi moderne des chars depuis 1934 et son ouvrage «Vers l'armée de métier», cette théorie était en butte à celle de l'État-major attaché à la défense continue appuyée sur la ligne Maginot et à la dispersion des chars accompagnant l'infanterie comme en 1918, et sous coordination avec l'aviation.

En mars 1939, atteint par la limite d'âge, Delestraint est placé dans la réserve et le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 1939, rappelé à l'activité au Quartier Général des Armées du Nord-Est et nommé à la mission de «hâter la fabrication et l'organisation des engins en nouvelles unités». Si la France en mai 1940 dispose du même nombre de chars que la Wehrmacht, la dissémination dans les unités d'infanterie ne répond pas aux besoins de la guerre à venir.

Les incidents entre le Gouverneur de Metz, le Général Giraud et le Colonel de Gaulle sont fréquents et connus. Pétain préface un livre intitulé «Une invasion est-elle possible ?» Où il est affirmé : «Les grandes unités cuirassées appartiennent au domaine du rêve».

Pendant les huit mois de la drôle de guerre, Delestraint s'efforça de promouvoir l'emploi des chars en formation massive. En vain...



*Le général de brigade Delestraint, passe le régiment en revue en présence du colonel de Gaulle. Photo DR*

Le 10 mai, les Allemands franchissent les Ardennes. Nous connaissons la suite... Malgré la résistance des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions des Cuirassés avec de Gaulle au commandement, les chars français étaient sans radios, manœuvres aux fanions face à dix *Panzerdivisionen* avec radio et soutien d'aviation. Les divisions françaises avec peu d'autonomie en carburant, sans coordination efficace, Montcornet et Abbeville sauveront l'honneur. Charles de Gaulle, promu Général de Brigade, est appelé au Gouvernement par Paul Reynaud et nommé sous-Secrétaire d'État à la guerre.

Le lundi 17 juin 1940, Pétain succède à Paul Reynaud. Delestraint parvint à ramener les restes des divisions blindées dans le Tarn-et-Garonne et le mardi 18 juin à Valençay, il fut l'un des rares à entendre l'appel à la résistance du Général de Gaulle. Delestraint est rendu à la vie civile le lundi 15 juillet 1940 par le régime de Vichy.

En 1945, à la Libération, une ordonnance du Ministère de la Guerre du GPRF (Gouvernement provisoire de la république) précise au Journal Officiel que le Général Delestraint a été rappelé à l'activité au titre des Forces Françaises Libres. Dès le lundi 15 juillet 1940, cette date d'homologation, si elle ne correspond pas à un engagement formalisé dans la France libre, confirme l'esprit de résistance patriotique de ce placé sous les ordres de son subordonné.

En 1942, Jean Moulin est désigné représentant du Comité National Français pour la zone non occupée et d'une armée secrète, Charles Delestraint avait donné son accord pour en assurer le commandement. La nomination pris effet le mercredi 11 novembre 1942... Le jour de l'invasion de la zone sud par les Allemands.

À l'âge de soixante-trois ans, le Général de division se rangeait sous les ordres de son ancien subordonné et sous le pseudonyme de Vidal dans l'action clandestine dont il connaissait les risques.

Le jeudi 22 octobre 1942, il reçut la missive portant son accréditation signée par le chef de la France libre qui commençait par ces mots : *« Mon Général, on m'a parlé de vous... J'en étais sûr »*.

Le Chef de l'Armée secrète établit son poste de commandement à Lyon et s'il travaille en collaboration étroite avec Jean Moulin, un conflit s'installe immédiatement avec Henri Frenay, un militaire, le chef du mouvement combat qui estimait que le commandement de l'Armée secrète lui revenait de droit, ainsi le vendredi 27 novembre 1942, une réunion où Jean Moulin présente Charles Delestraint Chef de l'Armée secrète. Frenay exigeait la direction de l'État-major prétextant de l'inexpérience de Delestraint. Finalement, c'est le Capitaine Joseph Castaldo, proche de Delestraint, qui sera désigné Chef d'État-major à l'unanimité.

Plus tard, Frenay fera confier le 3<sup>e</sup> Bureau à René Hardy pour le malheur de la résistance. En décembre 1942, Charles Delestraint publie son ordre du jour numéro 1 de sa prise de commandement. Il cite l'union des forces comme un devoir impérieux et les mouvements «Combat», «Libération», «Franc-Tireur» comme le noyau de l'Armée secrète, sous les ordres du Général de Gaulle et aux côtés des alliés, jusqu'à la victoire. Henry Frenay empêcha la diffusion de ce texte, défiant l'autorité de Delestraint, affaiblissant de fait la Résistance dans son ensemble.

Delestraint refuse une direction bicéphale, ni d'avoir à rendre des comptes à Frenay et il compte bien en appeler au Chef de la France libre, dans le contexte des événements en Afrique du Nord où les Anglo-Américains mettent en place, à Alger, un pouvoir fidèle à Pétain ! Avec Darlan, puis Giraud, de Gaulle confirma l'autorité de Delestraint à la tête de l'Armée secrète et étendit son commandement à la zone Nord en février/mars 1943 lors d'une réunion convoquée par de Gaulle à Londres avec Jean Moulin et Charles Delestraint.

Du samedi 13 février au vendredi 19 mars 1943, un déplacement en Lysander, c'est pendant ce déplacement que Jean Moulin reçut la Croix de la Libération et Delestraint le grade de Général de Corps d'armée et sa 4<sup>e</sup> étoile. Le 20 mars, le Lysander ramène les deux résistants en France.

Le samedi 5 juin 1943, Delestraint monte à Paris en

chemin de fer pour finaliser l'union de la résistance des deux zones qui avait abouti par la volonté de Jean Moulin, le jeudi 27 mai 1943, et la première réunion du CNR (Conseil national de la résistance).

La réunion devait avoir lieu le mercredi 9 juin 1943 dans la matinée, le chef du 3<sup>e</sup> Bureau de l'Armée secrète, René Hardy devait y participer, le rendez-vous était fixé entre les deux hommes au métro «La Mulette». Le message fixant le rendez-vous fut intercepté par la gestapo et René Hardy identifié. Mais Delestraint l'ignore. Il sera arrêté par la gestapo dans le train du 7 juin à Châlons-sur-Saône, conduit à Lyon devant Klaus Barbie, puis relâché, il dissimulera son arrestation à son réseau Résistance Fer et aux responsables de l'Armée secrète. Le 9 juin à 9 heures, métro «La Mulette», Delestraint est à l'heure au rendez-vous où l'attendaient deux agents de la gestapo : «Mon Général Didot (Pseudo de Hardy) ne peut venir, nous devons vous conduire à lui.» Delestraint, confiant, monte dans le taxi qui attendait, direction rue des Saussaies. Le piège a parfaitement fonctionné et Hardy sera présent à la réunion de Caluire qui doit désigner le remplacement de Delestraint où il n'était pas convié.

Le conflit mené par Frenay contre Delestraint continue de s'aggraver au point que Moulin dans un de ses rapports à Londres s'en ouvre à Charles de Gaulle.

Mai 1943, la reconnaissance du principe de la nécessité des actions immédiates est admise, par le fait que la poursuite de la lutte armée en zone Nord, à l'initiative des communistes et la multiplication des maquis en zone Sud oblige de Gaulle à la reconnaître.

4 juin 1943, rapport de Jean Moulin à Londres «... *Le Général Delestraint fait en ce moment un travail considérable. Mais il le fait pratiquement seul et prend des risques excessifs du fait qu'il n'est pas secondé*» et il ajoute «*Je suis recherché maintenant tout à la fois par Vichy et la Gestapo qui, en partie grâce aux méthodes de certains éléments des Mouvements, n'ignore rien de mon identité ni de mes activités. Je suis bien décidé à tenir le plus longtemps possible, mais si je venais à disparaître, je n'aurais pas eu le temps matériel de mettre au courant les successeurs*».

Jean Moulin affirme, sans détour, que l'organigramme de l'Armée secrète est connu des services allemands et il ne se trompe pas car le 27 mai, Henri Aubry, un proche de Delestraint qui devait prévenir René Hardy (pseudo Didot) du rendez-vous fixé à la sortie du métro «La Mulette», rédigea un message en clair à déposer dans une boîte aux lettres situé au 14 rue Bouteille à Lyon au nom de Madame Dumoulin. Cette boîte était celle du réseau de René Hardy (Résistance Fer) qui était «brûlée» et surveillée. La propriétaire avait été arrêtée, son appartement devenu un piège. La lettre fut interceptée et si Henri Aubry apprit que la boîte était découverte par la gestapo, il ne donne pas cette information à Delestraint. Le piège se referme, le 7 juin, deux agents de la gestapo arrêtent René Hardy en route pour Paris à Chalon-sur-Saône et le conduisent devant Klaus Barbie, qui le relâche. Hardy, étrangement, dissimule son arrestation et, pire, sera présent à la

réunion de Caluire où il n'est pas invité. Ce lundi 21 juin 1943, son évvasion lors de l'arrestation de tous le présente comme sa libération précédente le désigne coupable.

Dans le même temps, Delestraint est depuis le soir du 5 juin dans un appartement du boulevard Murat, du 6 au 8 juin. Il reçoit des responsables de l'OCM (Organisation civile et militaire) et de ceux de la Résistance. Le 9 août, avant son rendez-vous, il se rend à la messe de Notre-Dame d'Auteuil. À 9 heures, il est sur le lieu du rendez-vous, c'est trop tard, le piège se referme en douceur, porteur de ses papiers personnels, il se contenta de reconnaître qu'il est le chef de l'Armée secrète et aux ordres du Général de Gaulle, les interrogatoires se succèdent avenue Foch pendant plus de cinquante heures.

En mars 1944, il est interné au camp de Struthof-Natzweiler.

Le samedi 13 janvier 1945, il est emprisonné à Dachau et mis à la disposition du tribunal de Breslau, mais il ne fut pas traduit devant le «Tribunal du Peuple» aux nombreuses condamnations à la peine capitale, mais ce qui ne change en rien la décision prise à Berlin d'abattre Delestraint à Dachau.

L'exécution eut lieu le jeudi 19 avril 1945, dix jours avant l'arrivée de l'US Army, elle se déroule à la fin de la messe où il fut appelé par deux officiers de la SS, lui faisant croire à un transfert en vue de sa libération, et qu'il devait faire ses bagages, c'est sur le chemin des locaux administratifs qu'il fut abattu d'une balle dans la nuque, le corps et ses objets personnels incinérés.

**Jean-Pierre Raynaud**  
**Membre du bureau de l'UFAC**  
**Clichy-la-Garenne, dimanche 18 Juin 2023**



# LA FRANCE LIBRE ET LES FUSILLADES DE 1941 , « LE TÊMOIN DES MARTYRS »

Les exécutions d'otages et de Résistants condamnés par les tribunaux allemands devaient, d'après les troupes d'occupation, servir à dissuader les Français de résister. Fin 1941, les Allemands informaient la presse des mesures de répression et souvent publiaient sous forme d'avis dans la presse ou d'affichage les noms des fusillés. À l'inverse, la résistance publie des récits des fusillades et des lettres de fusillés pour se glorifier et recruter.

## LE TÊMOIN DES MARTYRS

Les premières fusillades d'otage de masse ont lieu le 27 octobre 1941, suite à l'attaque mortelle de la Résistance du commandant Holz de la Kommandantur de Loire Inférieure (Atlantique aujourd'hui).

Vingt-sept otages sont exécutés au camp de rétention de communistes de Chateaubriant. Ce « crime de guerre » puisque les exécutions d'otages sont normalement interdites par les conventions internationales (non signée par les nazis) doit être largement diffusé. Une enquête détaillée est faite sur les circonstances de cet assassinat. Les détenus restés au camp, l'abbé qui a accompagné les otages, la population habitant sur le parcours jusqu'à la clairière lieu de l'exécution, les habitants près du lieu d'exécution, des gendarmes... témoignent.

L'ensemble de ces témoignages peut servir à faire un récit sur les exécutions ainsi que le rappel de l'attitude du régime de Vichy qui a directement participé à la désignation des vingt-sept. Jacques Duclos qui reçoit le dossier propose à Aragon de faire ce récit. Dans les instructions qu'il lui donne, il lui écrit « d'en faire un monument ». Les documents sont transmis à Aragon qui est en Provence, dans la zone non occupée. Quand il reçoit ce dossier, Aragon pense que ce serait mieux si le texte est écrit par un écrivain non engagé avec le Parti communiste. Ses contacts avec d'autres écrivains n'ayant pas abouti (il faut se souvenir que tout se fait dans la clandestinité) il décide d'écrire le texte lui-même sous le titre « Le crime contre l'esprit » et le signe « les Témoins des martyrs ». Ce texte est donc également connu sous le titre de la signature, « les témoins des martyrs ». C'est sans doute d'Astier de la Vigerie qui porte le texte à Alger en 1942 grâce à un sous-marin qui le transporte en Algérie pour le compte de la Résistance. Ce texte est alors repris par les services des Forces Françaises Libres. Il est lu à Radio Londres mi-mai 1941 et Radio Moscou et sans doute sur d'autres postes contrôlés par la France Libre comme Radio Brazzaville. Il est aussi largement tiré et diffusé en France.

Le texte principal du « le témoin des martyrs » reprend l'ensemble des témoignages recueillis et décrit les fusillades de du 27 octobre 1941 et le rôle du régime de Vichy qui, il n'est pas inutile de le rappeler à participé directement au choix des fusillés. Après la guerre et compte tenu des conditions de transmission pendant l'Occupation, Aragon reprend son texte. Il ne fait qu'une correction importante, l'orthographe du nom du commandant du camp.

## LES LETTRES DES FUSILLÉS DU 15 DECEMBRE

Après le texte sur les fusillades de Châteaubriant, Aragon rajoute des extraits de lettres de fusillés du 15 décembre 1941 dont celles de mon père, Henri Darracq. Et Lucien Sampaix. Comment, en si peu de temps, ces lettres avaient-elles pu être collectées par le Parti Communiste ? Mon père avait laissé, avant d'être fusillé, quatre lettres, pour ma mère, ma sœur, un cousin de Biarritz et une pour moi. Aragon avait au moins la copie de deux lettres, celle de ma mère et la mienne. Il a rajouté à la fin de son texte le témoin des martyrs des extraits de ces deux lettres. Il est vraisemblable qu'elles ont été transmises par ma mère, engagée également dans la Résistance. Comment Jacques Duclos qui les avait transmises à Aragon les avait-il eues ? Il est naturellement difficile de le savoir exactement. Elle avait au moins quatre possibilités d'être en contact avec la direction du parti Communiste : André Mercier\*, député du 3<sup>e</sup> dont elle assurait le permanences avant guerre, Jean Laffitte\*\* un ami très proche, responsable de la Résistance communiste à Paris et proche de Jacques Duclos dont il assurera plus tard le secrétariat, Georges Dudach\*\*\* mari de Charlotte Delbo, qui assurait la correspondance avec Aragon en Zone sud dont les parents habitaient la même rue dans le 3<sup>e</sup>, ses canaux habituels de transmissions ou directement par un contact envoyé chercher les lettres. Il faut noter que le « Témoin des Martyrs » est paru en 1942 et que mon père a été fusillé fin 1941. La transmission des lettres a dû être particulièrement rapide. Une lettre de Lucien Sampaix, fusillé à Caen, a été aussi rajoutée au récit principal qui décrit, rappelons-le, les fusillades d'octobre 1941 à Châteaubriant. En 1946, lorsque le texte est de nouveau publié sous la signature d'Aragon, il corrige seulement le nom du chef de camp de Choiseil

Les Allemands perdent cette bataille de propagande lorsque Von Stüpnagel s'aperçoit que la politique des otages est inefficace et renforce la Résistance. Le décret « Nuit et Brouillard » de décembre 1941 organise la déportation en gardant secret les informations sur les victimes.

**Jean DARRACQ**

*\*Garçon de Café, Député du 3<sup>e</sup> arrondissement, il représentera le PC au Comité National de La Résistance puis siège à Alger à l'Assemblée consultative dont il devient Vice-Président. Après la guerre, il est élu député de l'Oise puis député de Paris.*

*\*\*Ouvrier pâtissier, originaire du Lot-et-Garonne. C'est lui qui a fait adhérer mon père au PC. Ils ont créé ensemble un syndicat CGTU à l'Hôtel Lutétia. Responsable de la Résistance à Paris, il est en contact avec Jacques Duclos dont il avait assuré le secrétariat jusqu'en 1939. Arrêté, il est déporté à Mauthausen. Après la guerre, il écrit des livres et devient responsable du Mouvement de la Paix et des déportés de Mauthausen.*

*\*\*\*Employé de banque, fusillé le 23 mai 1942. Georges Dudach accompagnait Aragon, réfugié en zone sud dans ses voyages en zone nord. Il le mettait en contact avec d'autres intellectuels.*

## QUI SONT LES FUSILLÉS « ETRANGERS » DU MONT VALÉRIEN « MORTS POUR LA FRANCE » ?

Il est difficile de donner un aperçu sur les 91 « étrangers » fusillés du Mont-Valérien déclarés « morts pour la France », le 18 juin 2023. Tous méritent d'être distingués. Ci-dessous, les parcours de quelques uns...

### Szlama GRYWAWCZ (837)\*



Il a été déclaré « Mort pour la France » à la demande du Président de la République en février 2023. Il est né le 8 décembre 1910 dans une famille juive religieuse à Dobre, en Pologne. Ouvrier cordonnier, il adhère aux Jeunesses communistes en 1925. Mis en prison pour activités politiques, réfugié en France en 1937, il s'engage dans les Brigades Internationales. Interné à Gurs et Argelès, il s'évade en 1940 et regagne Paris. Il anime des syndicats clandestins dans la fourrure et organise la réduction de production dans la ganterie. Il entre en février 1942 dans le 2<sup>e</sup> détachement FTP-MOI. Après un passage au détachement des déraillieurs, il est arrêté le 29 novembre 1943 par la 2<sup>e</sup> Brigade Spéciale. Il comparait le 18 février 1944 avec le groupe Manouchian et est fusillé le 21 février 1944. Il figure sur l'Affiche Rouge (voir page 12).

syndicats clandestins dans la fourrure et organise la réduction de production dans la ganterie. Il entre en février 1942 dans le 2<sup>e</sup> détachement FTP-MOI. Après un passage au détachement des déraillieurs, il est arrêté le 29 novembre 1943 par la 2<sup>e</sup> Brigade Spéciale. Il comparait le 18 février 1944 avec le groupe Manouchian et est fusillé le 21 février 1944. Il figure sur l'Affiche Rouge (voir page 12).

### Boguslaw KIERES (983)\*

Né le 5 avril 1913 à Wiatarodow, en Pologne. Il résidait à Réalville-par-Montauban (82). Résistant du réseau franco-polonais F2 créé en 1940 par le gouvernement polonais en exil. Arrêté le 1<sup>er</sup> juin 1943. Condamné à mort pour espionnage, il est fusillé le 2 décembre 1943.

### Bernard KIRSCHEN (984)\*



Né le 15 septembre 1921 à Bucarest. Domicilié dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Militant des Jeunesses Communistes, il est arrêté le 20 mars 1942 et interné à Drancy. Il est fusillé comme otage le 11 août 1942. Son père, Joseph KIRSCHEN, (984)\* qui n'avait aucune activité politique a été fusillé également le 11 août 1942 en application de la loi allemande sur les familles d'otages.

### David Mayer MLYNARZ (1299)\*

Né le 20 mai 1883 à Varsovie, domicilié dans le 3<sup>e</sup>

arrondissement de Paris. Fiché comme militant du comité international pour la constitution de la IV<sup>e</sup> Internationale (Trotskiste). Arrêté le 11 septembre 1941, il est interné à Drancy et fusillé comme otage le 15 décembre 1941.

### Mohamed MOALI (1299)\*

Né en 1900 à Constantine. Domicilié dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Arrêté le 19 septembre 1941 avec un pistolet 6,35mm. Condamné à mort le 26 septembre, il a été fusillé le 27 septembre 1941.

### Ricardo BOATTI (212)\*

Né le 9 octobre 1900 à Pavie, domicilié dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Militant du parti socialiste italien, il était linotypiste. et travaillait pour le parti socialiste italien. Arrêté le 25 juin 1942, il sera fusillé le 11 août 1942.

\* numéro de la page de la biographie complète du dictionnaire Maitron des fusillés 1940-1945



Missak Manouchian



Exécution des membres du groupe des FTP-MOI de Missak Manouchian

## ETRANGERS DU MONT VALÉRIEN « MORTS POUR LA FRANCE »

Jankiel ACKERMANN, Paul Perec ACKERMANN, Paul ANDREITCHOUK, Ziskind ARBISER, Henri Joseph AYRALD, Szmul BALBIN, Mordka Judka BLAT, Ricardo BOATTI, Marcel BOCZAR, Albert BORENHEIM, Zygmund BRAJLOCWSKI, Elie BRITAN, Wolf BURSZTYN, Huna CAISMAN, Stanislas CHOMIK\*, Félix COLLET, Rubin CUKIER, Henry DORIAN-HARTUNG, Léon Arthur DRAILLY\*, André DURAND\*, Israël (Icchak) ESZENBAUM, Froim Lazar FELDMAN, Jacob Nisen FELDMAN, Gustave Bronislas Joseph FIRLA\*, Bernard FISCHER, Jacob FLAMM, Joseph Chaskiel FRYDMAN, Symcha FRYMAN, Nathan FUKS, Pierre Bertrand GALESLOOT, Abraham GARTNER, Isidor GLUECK, Markus GMACH, Israël GOLDSTEIN, Asrail GOUREVITCH, Isaac GOUREVITCH, Josef GRINBLAT, Chil Jacob GRINNOCH, Moïse HELLER dit Maurice GELLER, Léopold HUERTA, Israël ITZKOWITCH, Eugène ITURBE BILBAO, Idraël JACUBOWIEZ, Tibor KALLAI, Noech KALWARJA, Joseph KAPE, Motel KARPENSZTEJN, Max KAWER, Boguslaw KIERES\*, Bernard Baruch KIRSCHEN, Joseph KIRSCHEN, Ichook KLAPJNFINGER, Emile KLEIN, Szama Wolff KNAPAJ, Samuel KOREMBLUM dit KERNBLUM, Mordka Lajb KORZUCH, Samuel LEWIN, Benjamin Hersz LIBERMAN, Pejsak LIBERMANN, Bénédict LIBROD\*, Serge MAKAROFF, Saouël MARHAIM, Lopez MARTIN ; Hirsch Leib MEJEROWICZ, Pierre Haro MELADO, Aron MILLER, Jenkiel MINSKY, Mayer David MLYNARZ, Mohamed MOALI\*, David OHAYON, Attilio PICA, Joseph RABINOWITSH, Dominique ROTELLI\*, Moszecz Lejb ROTZACH, Léon ROZENWASSER, Israël RUBIN, Bénito SACRISTAN-GUERRO, Elie SALOMON, Louis SALOMON, Hermann SCHIPKE, Victor SHAVELSON, Nachim SPERLING, Aron SZCYPPIOR, Stanislaw TOPOROWSKY, Lebus WAJNBERG, Salomon WARSZAWSKI, Israël Izidor WIRTHEIM, Alje ZAJDORF, Amar ZEBBOUDI, Samuel Joseph ZEMBROWSKI, Elia ZYSMAN.

*\* fusillés après condamnation.*

Source : DGONaCVG/MPF Décision favorable Suresnes, 18 juin 2023

Liste à laquelle il faut ajouter Szlama GRZYWACZ le seul combattant du groupe Manouchian n'ayant pas cette mention alors qu'il a été fusillé après condamnation à mort par un tribunal allemand.

Il aurait dû en bénéficier comme la dizaine de cette liste signalés par une astérisque. Sur cette liste de 91 fusillés il y a 89 « étrangers » de 16 nationalités. Les plus nombreux, une cinquantaine, sont nés en Pologne. Une dizaine viennent de Russie. On y trouve aussi des Espagnols (5), des Italiens (3), des Allemands (3), des Belges (2), des Tchèques (2), des Algériens (2). Les autres sont nés dans cinq autres pays (Autriche, Congo, Hongrie, Syrie, Biélorussie). Les fusillés venant d'Europe Centrale sont très souvent d'origine juives. La grande majorité d'entre-eux ont été fusillés comme communiste, mais on y trouve aussi des socialistes, des anarchistes et des non-engagés politiquement.

Les dates des fusillades sont celles des fusillades de masse au Mont-Valérien : 15 décembre 1941 (69 fusillés dont 48 d'origine juives venant en majorité de Drancy), le 21 février, le 31 mars, le 11 août 1942. En 1943, le 2 octobre et le 2 décembre...

Le plus âgé, Joseph KIRSHEN a 64 ans en 1942, le plus jeune, Zygmund BRAJLOCWSKI a 21 ans en 1942.

Après cette première liste des fusillés étrangers du Mont Valérien pour la mention « Mort pour la France » à l'initiative du Président de la République, Emmanuel MACRON, d'autres attributions dans les autres lieux de fusillades devraient venir.

